

Neuilly-sur-Eure

En milieu scolaire, le harcèlement est une réalité



Les écoliers ont participé à des ateliers et des animations, jeudi, dans le cadre de la journée annuelle de lutte.

Pour sensibiliser la communauté éducative aux phénomènes de harcèlement dans le milieu scolaire, la journée « Non au harcèlement » est organisée chaque premier jeudi du mois de novembre.

Cette journée est l'occasion de rappeler combien la prévention et la lutte contre le harcèlement sont fondamentales pour permettre aux élèves d'avoir une scolarité épanouie dans le cadre de l'école de la confiance.

Jeudi, plusieurs responsables de la circonscription académique étaient présents à l'école de Neuilly-sur-Eure, école référente pour le harcèlement. Toutes les classes ont participé à quatre ateliers différents : littérature jeunesse et création d'affiches collectives, jeux coopératifs, éducation physique sportive et débat avec les élèves.

Comme l'explique Catherine Daniel, inspectrice de l'éducation nationale pour la circonscription de Mortagne-au-Perche : « **Ces ateliers sont réalisés afin de sensibiliser les enfants à la perception du harcèlement.** »

Bien sûr, ces ateliers « **se conjuguent aux différentes actions déjà menées à l'école durant l'année scolaire.** »

La référente harcèlement dans les écoles, Karine Marquès, a présenté aux enfants des vidéos qui ont permis d'échanger sur ce qu'ils ressentaient après les avoir regardées.

Par ailleurs un stage sera organisé en janvier 2020 pour des enseignants qui seront le référent harcèlement dans chaque école en plus du responsable de celle-ci.

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve ainsi au sein de l'école : elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. Lorsqu'un enfant ou un adolescent est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement.



Le parachute pour des jeux coopératifs, lors de la journée annuelle contre le harcèlement à l'école. - Crédit: Ouest-France